
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 JUIN 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00669 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au test de recrutement d'un (01) Infirmier Breveté au profit d'un Etablissement Public de l'Etat, session 2024.

Ce sont :

INFIRMIER BREVETE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZANGRE ALIMA	000051-023-03	B15058399	31/12/88
1°	BAGUIAN YACOUBA	000111-023-03	B16471415	29/12/89
1°	DAKISSAGA ISABELLE	000342-023-03	B15449929	28/02/90
1°	SEMDE FATOUMATA	000070-023-03	B14537618	07/07/92
5°	ILBOUDO ARMEL BAOWENDSOM	000030-023-03	B17443627	12/08/94
6°	NIKIEMA ARLETTE NIONDI	000154-023-03	B13455785	28/09/88
6°	KONE SONTIE ABIBOU	000090-023-03	B18157586	31/12/91
6°	TOURE KARIM	000145-023-03	B7688980	20/02/93
6°	BADO OLIVET JEAN FLORIENT	000012-023-03	B18482395	31/03/03
10°	KABORE/OUEDRAOGO ALIZETA	000004-023-03	B17316153	29/09/88
10°	KIEMDE SOUÂ-DATE BEN MOHAMED	000943-023-03	B17423257	22/11/95

Arrêté la présente liste à 11 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat